

*Réseau Brésilien de Socio-économie Solidaire*  
**II Rencontre Nationale de Culture et Socio-économie Solidaire**  
**Guarapari, 30/5-6/6/2004**

## **CHARTRE DE PRINCIPES**

1. Le Réseau brésilien de Socio-économie Solidaire est un espace de liaison entre organisations et initiatives autogestionnaires et personnes se consacrant à la promotion de pratiques associatives d'échange solidaire de biens, services, informations, savoirs, amour et entraide parmi ses membres.
2. Le Réseau se reconnaît comme agent autonome et solidaire parmi les acteurs qui travaillent à la construction d'une économie fondée sur les valeurs de la démocratie, la coopération, la réciprocité, le respect de la diversité, la durabilité écologique, la justice sociale, l'équité, la complémentarité, la solidarité et l'amour.
3. Le Réseau cherche à promouvoir la Culture et la Socio-économie Solidaires comme un nouveau mode d'organisation de l'économie et la société humaine, du niveau local jusqu'au global. Toutes les formes d'organisation de la Socio-économie Solidaire doivent conserver leur autonomie par rapport aux organisations politiques-partidaires et religieuses.
4. Le Réseau souligne le rôle central que les femmes et les hommes doivent jouer dans les systèmes socio-économiques solidaires, avec les mêmes droits de participation, décision et réalisation, composant de façon solidaire la diversité qui nous intègre en tant que genre humain, supprimant toutes les formes d'oppression, de domination, de préjugé et d'exclusion, surtout celles qui soumettent les femmes au long de l'histoire.
5. Le Réseau conçoit le travail humain, le savoir, la sensibilité éthique et la créativité comme des valeurs centrales de la société et cherche à promouvoir des pratiques de travail et de vie qui incluent le temps et l'énergie humaine au service du libre développement, réalisé avec éthique, de tous les potentiels de l'être humain.
6. Le Réseau travaille à la promotion des droits sociaux, politiques, culturels et écologiques, soulignant en particulier les droits économiques des travailleurs. Les initiatives économiques du Réseau visent à ce que toutes les personnes puissent partager solidairement la propriété, le contrôle et la gestion des biens et des moyens de production, de la connaissance, de la technologie et des bénéfices résultants de l'action de produire, de commercialiser et de consommer.
7. Le Réseau se veut un espace de défense et de promotion de la récupération et de la valorisation des cultures, des traditions et des valeurs des populations traditionnelles et de leur économie solidaire et de réciprocité.
8. Le Réseau conçoit le développement économique et technologique non pas en tant que fin, mais seulement en tant que moyen au service du développement humain et social, éthique et écologiquement durable.
9. Le Réseau conçoit la société, surtout le monde du travail, de la production et de la consommation solidaires, comme le principal protagoniste de leur propre développement. L'Etat et les organisations multi-latérales doivent rester des acteurs subsidiaires du développement auto-géré par la société. Le rôle de l'Etat est de servir la société, en assurant la réalisation harmonieuse du projet de développement élaboré démocratiquement, en implantant des politiques

publiques qui garantissent l'accès de tous aux biens et aux ressources productives et reproductives, et la juste distribution du revenu et de la richesse.

10. Le réseau affirme que les travailleuses et les travailleurs sont également des consommatrices et des consommateurs. La façon de consommer définit le type de société que nous avons. Le premier gradin de la construction de la Socio-économie Solidaire est la consommation éthique, responsable et solidaire. C'est partir de la définition des besoins et des désirs des gens et des communautés que l'on planifie ce que l'on va produire, avec quelle technologie, dans quelles quantités et avec quelle qualité, en gardant l'équilibre des éco-systèmes et en promouvant les libertés publiques, personnelles et sociales, exercées éthiquement.
11. Le Réseau s'efforce d'articuler, parmi les divers modes d'organisation, au moins 7 domaines d'activité socio-économique:
  - i. Consommation éthique et solidaire.
  - ii. Production auto-gérée, solidaire et écologiquement durable.
  - iii. Commerce éthique, juste et solidaire.
  - iv. Finances solidaires et monnaies sociales.
  - v. Partage de la connaissance et de la technologie.
  - vi. Education et culture coopératives.
  - vii. Communication en dialogue pluriel.
12. Les critères de participation au réseau comprennent au moins:
  - i. L'engagement éthique et politique auprès de la démocratie participative, auto-gérée et solidaire.
  - ii. La promotion de l'égalité de droits, sans discrimination de genre, ethnie, religion, générations, et orientation sexuelle.
  - iii. L'engagement d'adopter des pratiques de conservation de l'équilibre des éco-systèmes: réduction du gaspillage et promotion de la consommation écologiquement durable, de la réutilisation et du recyclage.
  - iv. L'absence de pratiques d'exploitation du travail humain.
  - v. La défense des biens communs (eau, terre, air, biodiversité) en tant que biens non privatisables et non marchandables.
  - vi. La pratique et la promotion de l'éducation pour des valeurs auto-gestionnaires et solidaires.

***Signent les participants à la deuxième Rencontre du Réseau Brésilien de Socio-économie Solidaire***